



ecocourt newsletter

Une publication mensuelle de la Cour de Justice de la Communauté, CEDEAO *Édition spéciale - août 2018*

L'HONORABLE JUGE EDWARD ASANTE ELU PRESIDENT DE LA COUR DE JUSTICE DE LA CEDEAO



L'Hon. Juge Edward Amoako Asante

Le juge Edward Amoako Asante du Ghana a été élu, le lundi 27 août 2018, président de la Cour de justice de la Communauté pour un mandat de deux ans par ses pairs nouvellement nommés de la Cour.

Le juge Asante remplace l'honorable juge Jérôme Traoré du Burkina Faso, qui vient de terminer son mandat de deux ans en tant que président et qui, avec les six autres anciens juges de la Cour, a achevé son mandat de quatre ans.

Le juge Asante, âgé de 54 ans, était juge à la Haute Cour de Sekondi, la capitale du district métropolitain de Sekondi -Takoradi dans la région occidentale du Ghana et juge superviseur de la région.

Le juge Gberi-Be Ouattara, de la Côte d'Ivoire, a été élu vice-président. Jusqu'à sa nomination à la Cour de la CEDEAO, le juge Ouattara, âgé de 57 ans était Avocat général au bureau du Procureur général près la Cour suprême de son pays.



L'Hon. Juge Gberi-Be Ouattara

Les élections ont eu lieu quelques heures après la prise de fonction des nouveaux juges suite à leur prestation de serment le 31 juillet 2018 devant l'ancien président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, Son Excellence Faure Gnassingbé du Togo.

Les trois autres juges de la Cour qui ont également prêté serment sont les honorables juges Dupe Atoki (Nigéria), Keikura Bangura (Sierra Leone) et Januaria Tavares Silva Moreira Costa du Cap-Vert.

L'honorable juge Atoki est l'ancienne Directrice générale du Conseil de Protection des Consommateurs du Nigéria, tandis que l'honorable juge Bangura était juge à la Haute Cour de Sierra Leone. Le cinquième membre du collège des juges de la Cour, l'Honorable juge Costa, était juge à la Cour suprême du Cap-Vert et membre du Conseil supérieur de la magistrature.

Lors de la cérémonie de passation de service, le juge Asante a qualifié de «délicat» le mandat de la Cour

en matière de droits de l'homme, lequel nécessite l'engagement et la collaboration des acteurs de la communauté pour son accomplissement efficace.



L'Hon. Juge Dupe Atoki



L'Hon. Juge Keikura Bangura



L'Hon. Juge Januaria Tavares Silva Moreira Costa

Il a également évoqué les défis auxquels seront confrontés les nouveaux juges qui ont vu leur nombre réduit de sept à cinq, le volume des affaires héritées ainsi que les problèmes de traduction identifiés par le président sortant dans son discours d'adieu.



L'Hon. Juge Jérôme Traoré prononçant son discours d'adieu

Le président Asante a espéré que la synergie entre les juges et les membres du personnel pourra permettre à la Cour de surmonter ces difficultés énumérées et de perpétuer une tradition de jurisprudence rigoureuse grâce à laquelle la Cour est devenue un exemple parmi les tribunaux régionaux africains.

Dans son allocution, le président sortant, le juge Traoré, a énuméré certaines des réalisations de la Cour au cours de son mandat, notamment la révision des textes de la Cour pour une meilleure administration de la justice et le dialogue avec le gouvernement du pays hôte pour la fourniture de locaux appropriés. Ensuite, il a déclaré que 352 audiences avaient été tenues au cours desquelles 127 jugements avaient été rendus.

Il a en outre exprimé sa confiance aux nouveaux juges en ce qui concerne leur capacité à s'acquitter de leur mission, en raison des qualifications et de l'expérience de chacun d'eux. Il a enfin prôné la collaboration entre le Président de la Commission de la CEDEAO et celui de la Cour en vue de mener à bien les projets initiés pendant leur mandat.



Le Greffier en Chef lisant son discours de bienvenue aux nouveaux juges

Dans son discours présenté plus tôt, le Greffier en chef de la Cour, Me. Tony Anene-Maidoh, a rendu

hommage aux anciens juges qui ont contribué à l'enrichissement de la jurisprudence de la Cour et ayant laissé comme héritage, une cour rigoureuse et indépendante, garante des droits de l'homme des citoyens de l'Afrique de l'Ouest.

« Nous ne pouvons pas atteindre notre objectif communautaire d'intégration économique sans un cadre juridique solide et sans une cour régionale forte et indépendante », a-t-il déclaré dans son discours de bienvenue lors de la cérémonie, la première de l'histoire de la Cour qui a connu la participation du président de la Commission de la CEDEAO.

Il a fait remarquer que la réduction du nombre de juges de sept à cinq impose d'énormes difficultés en ce qui concerne la composition des panels alors que les textes prévoient un collège de sept juges.

Il a énuméré les autres contraintes auxquelles la Cour est confrontée notamment, l'insuffisance de traducteurs, dont le nombre a été réduit de neuf à six dans le nouvel organigramme de la Cour, alors que ce nombre devrait être porté à douze pour permettre à la cour d'assurer efficacement son travail. Il a par ailleurs mentionné les problèmes relatifs au manque de bureaux.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION RASSURE LES NOUVEAUX JUGES DE SON APPUI DANS L'ACCOMPLISSEMENT DE LEUR MANDAT

Les nouveaux juges de la Cour de justice de la Communauté, CEDEAO ont été invités à faire preuve du « plus haut niveau de conscience et de probité » dans le traitement des affaires dont ils seront saisis afin de respecter le serment qu'ils ont prêté.

Lors de la cérémonie de passation de service au nouveau président de la Cour, le président de la Commission de la CEDEAO, SE Jean-Claude Brou, a relevé le rôle important qu'incombe à la Cour, celui de veiller au respect des textes communautaires, de la primauté du droit et de l'équité.



S.E. Kassî Brou assurant les juges du soutien de la Commission

Le président Brou a ajouté, que dans ce rôle, la Cour contribuera à renforcer la confiance des citoyens et des acteurs des institutions communautaires, condition préalable à la réalisation des progrès économiques et sociaux qui ont motivé les pères fondateurs de la Communauté.

Les cinq nouveaux juges ont prêté serment en marge du 53ème Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO pour un mandat de quatre ans non renouvelable le 31 juillet 2018 devant l'ancien président de la Conférence, Son Excellence Faure Gnassingbé du Togo.

Il s'agit notamment de l'honorable juge Edward Amoako Asante (Ghana), l'honorable juge Gberi-Be Ouattara (Côte d'Ivoire), de l'honorable juge Dupe Atoki (Nigéria), l'honorable juge Keikura Bangura (Sierra Leone) et de l'honorable juge Januaría Tavares Silva Moreira Costa (Cap Vert).

Le Président Brou a promis de soutenir les juges pour leur permettre de remplir pleinement leur mission, celle de promouvoir le respect des textes communautaires et de garantir la primauté du droit et l'équité dans la région.

Il a félicité les sept juges sortants, en particulier le président Traoré, pour leur contribution au renforcement de la confiance en la Cour de tous les acteurs de la communauté et a exprimé l'espoir que les nouveaux juges continueront à perpétuer la tradition au bénéfice des citoyens communautaires.

Avant la cérémonie, les nouveaux juges ont élu l'honorable juge Edward Amoako Asante du Ghana au poste de président de la Cour pour un mandat de deux ans, tandis que l'honorable Gberi-Be Ouattara de la Côte d'Ivoire a été élu vice-président pour la même durée.

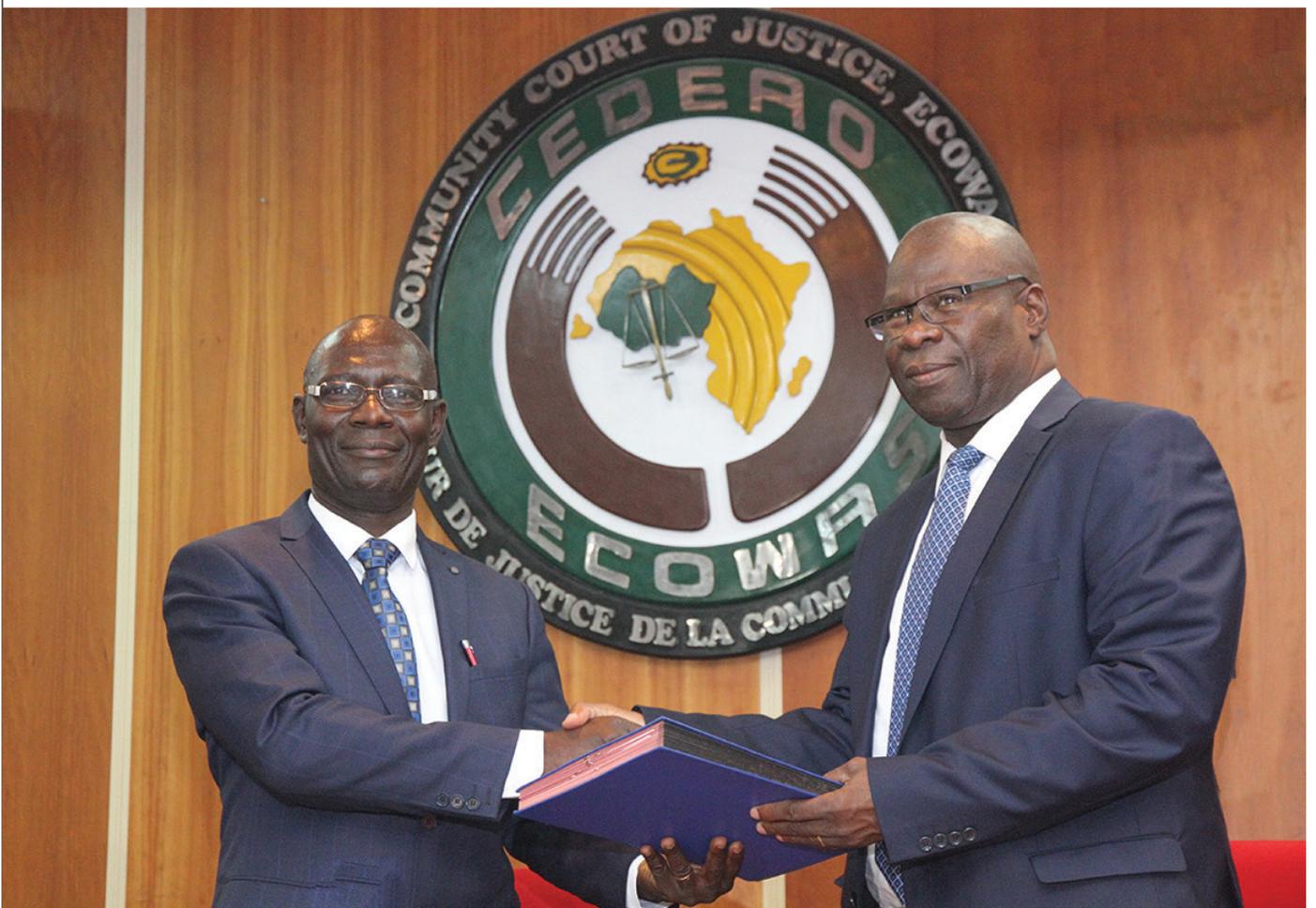


L'Hon. Juge Asante donnant son premier discours en qualité de président de la Cour

Photos de la cérémonie de passation de service



Le Président sortant de la Cour (gauche) accueille le Président de la Commission de la CEDEAO (droite)



L'Hon. Juge Jérôme Traoré (droite) échangeant les documents de passation de service avec le Président Asante



R - L: Les Hon. Juges Yussif D. Kaba, précédent Vice president; Hamèye Founé Mahalmdane, précédent Doyen; Yaya Boiro, Membre du précédent Collège des Juges et Friday Chijioko Nwoke, ancien Vice President



L'Hon. Juge Maria Do Ceu Silva Monteiro, ancienne Présidente était aussi présente



Dr Alfred Braimah, Auditeur Général des Institutions de la Communauté (gauche) en compagnie de l'Ambassadeur Babatunde Nurudeen, Représentant Spécial du Nigeria près la CEDEAO



Le personnel de la Cour attentif aux présentations pour mieux connaître les nouveaux juges



Vue partielle des invités et du personnel de la Cour



Des membres de la presse et du personnel



L'Hon. Juge Dupe Atoki interviewée par la presse



Hon. Juges Silva Monteiro (droite) et Moreira Costa (gauche)



Le Président Asante (droite) en plines discussions avec le Greffier en chef après la cérémonie



Photo de famille des juges sortants et entrants avec le Président de la Commission de la CEDEAO (5eme gauche)



S.E. Jean Claude Kassi Brou, Président de la Commission de la CEDEAO (centre) entouré du Président Asante (3eme gauche), Juge Gberi-Be, (2eme a droite), les autres juges et le Greffier en chef



Le nouveau collège des juges: Hon. Juge Asante, Président (centre), Juge Gberi-Be, Vice président (à droite), Hon. Justice Atoki (2ème à droite), Hon. Juge Bangura (à gauche) et Hon. Juge Moreira Costa (2ème à gauche)